

Responsable d'activités ou d'entreprises touristiques

RNCP12353 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	334p
Code(s) ROME	G1301, G1302, G1402, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

IPAC · SIRET : 38416491900027

<http://www.ipac-france.com>

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFTEC	3511911190027 7	Former
ESPL-ECOLE SUPERIEURE DES PAYS DE LOIRE	4434447240002 7	Former
LA COMPAGNIE DE FORMATION - ESICAD, ISCOM, IPAC BACHELOR FACTORY, WIN	3292245620065 5	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le "Responsable d'activités ou d'entreprises touristiques", assure la gestion des productions touristiques et le développement commercial d'une unité identifiée du secteur touristique. Le développement commercial peut :

- se limiter au développement d'une clientèle dans le cadre d'une stratégie commerciale imposée ;
- inclure la réflexion relative à l'analyse d'un marché et la conception de produits.

Dans le cadre de l'exercice de son métier, le responsable d'activités ou d'entreprises touristiques intervient dans les domaines suivants :

A1. GESTION DE PRODUCTION TOURISTIQUE (PROCESS)

- Il prépare la production et la mise en œuvre des produits et services touristiques.
- Il réalise la production, assure le montage des produits et services touristiques.
- Il contrôle la production, s'assure de la qualité des produits et services touristiques.
- Il pilote l'avancement des actions : conception, production ou contrôle des produits touristiques.
- Il exerce des responsabilités administratives et financières.

A2. GESTION ET DEVELOPPEMENT DE LA RELATION COMMERCIALE

- Il développe et gère une activité de promotion et de commercialisation.
- Il manage ou participe au management et à l'animation d'une équipe commerciale

A3. ANALYSE ET STRATEGIE DE MARCHÉ

- Il conçoit, manage un projet de développement touristique impliquant une réflexion/action sur une longue

période.

Il analyse le comportement du consommateur touristique et les caractéristiques du marché.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

Relatives à la gestion de production touristique

- assurer l'ingénierie de produits et services,
- proposer une définition et un contenu pertinent du produit ou du service touristique.
- concevoir un cahier des charges de conception, afin d'assurer la production et la mise en place de produits et services touristiques.
- concevoir une démarche qualité et à proposer les mesures permettant de corriger des défauts ou de conforter les qualités d'un produit ou service touristique.
- conduire le contrôle de l'avancement des actions/projets en étant maître d'œuvre du suivi de l'avancement.
- manager un collaborateur en lui apportant les orientations pertinentes pour la conduite de sa mission.
- assurer et/ou participer au recrutement de collaborateurs
- trouver des informations comptables à partir d'états financiers et à maîtriser les mécanismes de formation des coûts et la gestion prévisionnelle.

Relatives à la gestion et au développement de la relation commerciale

- définir et/ou à mettre en œuvre un plan d'action commerciale,
- maîtriser les techniques de la négociation commerciale.
- gérer les relations avec tous clients et prospects (professionnels ou grand public).
- concevoir un plan de communication (média et hors média).
- mobiliser des collaborateurs sur des objectifs commerciaux.
- former, renforcer les compétences de collaborateurs (méthodes de vente, connaissances du marché).
- se positionner comme le médiateur des intérêts des différents acteurs touristiques impliqués dans un projet.

Relative à l'analyse et stratégie de marché

- sélectionner des informations, les analyser et suivre leur évolution.
- définir le positionnement et les avantages concurrentiels d'un projet, les facteurs de risques qui y sont liés.
- planifier une action, en fixer les grandes étapes et les dates clés.
- disposer d'une connaissance approfondie du consommateur afin de mettre en œuvre la démarche marketing adéquate.
- anticiper les évolutions du marché en assurant une veille marketing et commerciale.
- intégrer les contraintes interculturelles dans la conduite d'un projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tourisme, Hôtellerie et restauration, Hébergement, Voyages, Tour Opérateur, Prestataire de loisirs, Tourisme réceptif et émetif, Congrès et séminaire, Parcs de loisirs.

Taille et secteur d'activité des entreprises :

Secteur public et para-public : les entreprises sont de taille variable. Offices de Tourisme, Comités Départementaux de Tourisme, structures intercommunales ...

Secteur privé : tours opérateurs, agents de voyages, agences réceptives, organisateurs de congrès et séminaires, transporteurs, structures d'hébergement et hôtellerie, parcs de loisirs...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur d'hébergement touristique
- Directeur d'office de tourisme
- Conseiller en développement local
- Chargé de mission tourisme
- Responsable de commercialisation
- Chef de produits.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Salaire médian (mensuel)	2 449 €
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 906
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	35 %
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Un Président - Le directeur de la filière - Deux Professionnels du secteur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Président du jury - Le Directeur de la filière - Deux professionnels à parité représentant l'un le collègue salarié, l'autre le collègue employeur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2020
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1732

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ipac-france.com

IPAC

IPAC

IPAC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12353/>